



LE SPOT

CE
25/07/2013



DE MACACHE... A CACHE-CACHE

PROJET D'EVOLUTION DES MÉTIERS FORCE DE VENTE

Au moment de débattre du troisième volet des questions concernant le projet régional, trois organisations syndicales sont sorties de la salle du comité d'entreprise.

En concertation avec la CFTC et les Autonomes, le SHN/CGC a choisi de continuer à faire face à la Direction pour exprimer son mécontentement après la paritaire du 18 juillet, qui était censée aborder l'accompagnement financier du projet et que nous avons résumé en un mot dans notre dernier tract... Macache !

Cet échange a permis de rappeler nos revendications et d'obtenir les précisions suivantes :

- La pérennité des RTF et des CDS en sureffectif se prolongera jusqu'au départ des collaborateurs en mobilité choisie ou en retraite et donc jusqu'en 2020, si le cas se présente.
- Au terme des EAA qui suivront les cursus de formation, les CDS seront évalués globalement Junior, Sénior ou Expert, avec la possibilité d'évoluer d'une catégorie vers l'autre. Nous avons réitéré notre demande que ce parcours soit en lien avec une augmentation de la rémunération.
- Sur le statut, nous avons obtenu la confirmation que le métier de CDS aura bien, à terme, le statut de maîtrise. Mais à ce stade, Michel ODDOS considère que ce statut sera obtenu au niveau expert, alors que le SHN le réclame dès le niveau junior.
- Sur l'attribution des secteurs, nous avons acté l'engagement de la DRH que le domicile des collaborateurs sera le point déterminant, mais nous avons insisté sur la prise en compte du temps de trajet des collaborateurs qui pourraient être éloignés de leur secteur.
- Le CDS n'aura pas de stock de tickets dans son véhicule. L'extranet, qui permettra aux titulaires de gérer les consommables, devrait être lancé en janvier. Le nouveau Contact en novembre.
- Le poste de CDS ne sera pas ouvert au temps partiel.
- Le taux de validation ne sera pas un objectif, mais une tâche supplémentaire pour les GDR (pourtant censés ne pas être impactés et au sujet desquels la DRH ne semble entendre aucune de nos revendications).

Nous avons enfin assumé notre décision de ne pas rendre d'avis sans la remise d'un document précis qui englobe tous les points abordés au cours de ces derniers mois et qui fasse état clairement des engagements pris par la Direction.

La DRH s'est engagée à nous remettre ce document prochainement afin que nous ayons tous les éléments pour rendre un avis au CE du mois d'août.

Quant aux organisations syndicales qui ont quitté la salle, elles n'ont pas pu contribuer à un débat qui a permis d'obtenir des précisions, des améliorations et des engagements écrits dans un document unique.

Sans positionnement de leur part en août, la Direction considèrera cela comme un avis négatif et le projet suivra son cours...

CE DE JUILLET : DISPARITION DE CERTAINS SYNDICATS

LA DRHS'INTERROGE :
« Pourquoi cette manie de toujours vouloir jouer à cache-cache avec moi ?... »



« COLLIN »... MAILLARD...

PROCHAINE PARITAIRE FDV DU 27/09/2013

Le SHN/CGC/CFTC reviendra à la charge sur ses revendications exprimées le 18 juillet concernant les CDS, les GDR, les Secrétaires, les RTF, les ADA et les Coordonnateurs. Vous pouvez les consulter en détail sur nos pages intranet, ainsi que la position actuelle de la direction. Vous y trouverez aussi toutes les réponses aux questions relatives à l'évolution de la FDV.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le sportif et le poker vont bien, mais le hippique va mal, avec des baisses pouvant dépasser les 10 % sur certaines périodes. Les explications de la DRC : Les partants, la météo, le ramadan, Cash...

BAISSE D'EFFECTIF DANS LES SERVICES CENTRAUX

Nous avons en son temps dénoncé les baisses d'effectif envisagées par la GPEC 2013/2015 dans les directions parisiennes. Tout indique que celles-ci sont engagées et qu'elles vont s'amplifier, avec toutes les conséquences sur la charge et les conditions de travail. N'hésitez pas à revenir vers nous, par intranet, par mail, par téléphone, afin de mettre ce débat sur la table dès la rentrée.

APPELEZ-NOUS !

Pascal BRILLOUET

06 07 11 42 68

Patrick GRATZ

06 07 86 75 04

Christian JEAN-JACQUES

06 08 02 05 54

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
TEL	
SITE PMU	
STATUT	
ADRESSE @	

ADHESION A RETOURNER A



PASCAL RIBIER



2 CHEMIN DU CHARBONNIER
69780 SAINT PIERRE CHANDIEU
06 89 63 56 36